

2014 L'Année internationale des PEID

Le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention de Rotterdam



Convention de Rotterdam

sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international

Signataire au 1er janvier 2014

Etats membres au 1er janvier 2014

PEID non-membres / signataires de la Convention de Rotterdam au 1er janvier 2014

Remarque: Les désignations employées sur cette carte ainsi que sa présentation n'impliquent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de la Convention de Rotterdam, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de l'Organisation des Nations Unies (ONU), concernant les situations géopolitiques ou le statut juridique de tout pays ou territoire, notamment les territoires d'outre-mer, toute ville ou zone ou leurs autorités, ou s'agissant de la délimitation des frontières. En particulier, veuillez noter à cet égard que certains petits États insulaires en développement (PIED) peuvent être des territoires d'outre-mer de Parties à la Convention de Rotterdam, eux-même pouvant ainsi être considérés ou non comme Parties à ladite Convention.

